

Questions orales

les renseignements qu'il a révélés ont convaincu le gouvernement de réviser ses façons de procéder en ce qui concerne les réfugiés? Comment peut-on se faire renvoyer pour avoir eu raison?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, au nom du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, je signale au député que, en vertu de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique, M Quigley a le droit de présenter un grief contre la décision du sous-ministre. Je crois savoir qu'il exerce ce droit. On me dit que le grief sera entendu dans le courant de la semaine ou au début de la semaine prochaine. Tout commentaire précis de ma part serait déplacé.

L'EXERCICE DE L'AUTORITÉ MINISTÉRIELLE—ON DEMANDE LA RÉINTÉGRATION DE L'AGENT DANS SES FONCTIONS

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, la vérité est que M. Quigley n'est que la première victime d'une chasse aux sorcières au sein de ce ministère qui vise à intimider les fonctionnaires et certains membres des médias. Le vice-premier ministre ne convient-il pas que le renvoi de cet homme, que le ministère a jugé comme l'un des agents les plus efficaces de la division de Toronto, est un flagrant abus de l'autorité ministérielle? Va-t-il prendre la seule mesure honorable et morale dans les circonstances en rétablissant immédiatement M. Quigley dans ses fonctions?

● (1500)

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, sans rien accepter des graves allégations que le député formule dans sa question, je répète simplement qu'une procédure existe. Elle est très claire. L'intéressé exerce ses droits en vertu de cette procédure, et il ne serait pas convenable que je fasse des commentaires pendant que se poursuit cette procédure.

* * *

REVENU CANADA

LE TRAITEMENT DE TEXTES

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Il n'ignore pas l'inquiétude qu'a soulevée, notamment à Winnipeg la semaine dernière, l'intention de son ministère de confier à l'extérieur le traitement de textes confidentiels émanant des centres de données fiscales. Le ministre peut-il confirmer la rumeur selon laquelle le gouvernement aurait abandonné ce projet? Est-il vrai que le gouvernement a renoncé à cette stupidité?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): En effet, monsieur le Président, je suis en mesure de le confirmer. Par esprit de justice, je tiens toutefois à préciser que ce projet répondait à un souci d'économie et d'efficacité. Il

n'aurait pas mis en péril la sécurité tout court ou la sécurité d'emploi, ainsi que plusieurs l'ont craint.

M. le Président: Je vais permettre une brève question supplémentaire au député de Winnipeg—Birds Hill.

LES MESURES DE SÉCURITÉ DU MINISTÈRE

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, est-ce que le ministre et le ministère seront réceptifs aux préoccupations des employés face aux plans du ministère concernant les nouvelles mesures de sécurité qui incluent notamment un système de dactyloscopie et des vérifications de crédit? Le ministre est-il prêt à s'engager à ne rien mettre en oeuvre avant d'avoir conclu une entente avec le syndicat en cause?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je crois que mon collègue peut comprendre que mon ministère et d'autres ministères du gouvernement sont sensibles aux préoccupations de leurs employés. Cependant, nous devons arriver à un compromis. Le député se souviendra que l'on a récemment exprimé certaines inquiétudes au sujet de l'efficacité des mesures de sécurité. Nous nous efforcerons d'atteindre un juste milieu et de ménager les susceptibilités des employés.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES INDUSTRIES CULTURELLES

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, en l'absence de la ministre du Commerce extérieur j'adresse ma question au vice-premier ministre. Comme il le sait sans doute, M. Clayton Yeutter, le représentant américain au commerce, a profité d'un organisme culturel canadien pour répéter, ce matin, qu'il estime que les industries culturelles canadiennes devraient être sur la table de négociation si elles ont des conséquences économiques.

Le gouvernement est-il prêt à sortir un peu d'argent de son fonds de 12 millions pour l'information commerciale, afin d'acheter des timbres pour envoyer une lettre à M. Yeutter, lui expliquant que nos diffuseurs, nos éditeurs et nos distributeurs sont des éléments essentiels de nos industries culturelles et que leur situation n'est pas négociable?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je pense que le premier ministre a parfaitement montré qu'elle était notre position lorsqu'il a dit à la Chambre, l'autre jour, que les remarques de M. Yeutter étaient déplacées. Notre position est claire. Je regrette que le député ne l'ai pas encore comprise.

M. le Président: Le député peut poser une brève question supplémentaire.